

République et démocratie : nos responsabilités éducatives

Jean-Pierre OBIN

Inspecteur général de l'éducation nationale honoraire

(Fonctions des intervenants à la date de l'intervention)

Conférence

ESENE SR (déprécié) - 07/12/2016

Durée : 47:60

Dans un contexte de crise de la démocratie et de fragilisation des valeurs de la République, Jean-Pierre Obin, en se référant à des historiens, des philosophes, explicite les différences entre république et démocratie, l'une au service de l'unité, l'autre au service de la diversité. Il expose les raisons de la crise de la démocratie et invite les établissements à promouvoir l'enthousiasme chez les jeunes.

Cette conférence a été captée le 7 décembre 2016 à l'ESENE SR lors du séminaire "Transmettre les valeurs de la République : comment faire ?"

I. Introduction 0:00-7:40

1. Les valeurs de la République fragilisées 0:00-1:34
2. La démocratie en crise 1:34-4:15
3. La déconsolidation de la démocratie 4:15-7:15
4. Nos responsabilités éducatives : plan de l'intervention 7:15-7:40

II. République et démocratie 7:40-19:47

1. Les différents types de souveraineté 7:40-9:57
2. L'État démocratique et la société démocratique 9:57-12:28
3. La distinction entre République et démocratie 12:28-13:50
4. Les institutions républicaines et démocratiques 13:50-15:49
5. L'école confrontée à une visée unificatrice et à la diversité 15:49-17:09
6. Les conditions sociales de la société démocratique 17:09-18:33
7. La contestation des institutions 18:33-19:47

III. La crise de la démocratie 19:47-39:33

1. Les trois piliers de l'émergence d'une démocratie 19:47-20:38
2. Le pilier politique 20:38-21:32
3. Le pilier juridique 21:32-23:09
4. Le pilier de l'histoire 23:09-25:24
5. La crise, une distorsion des trois piliers 25:24-27:17
6. Le procès en légitimité 27:17-29:51
7. Les conséquences du procès en légitimité 29:51-32:20
8. L'hypertrophie du droit 32:20-35:05
9. L'effondrement de l'espoir dans l'avenir 35:05-39:33

IV. Les responsabilités éducatives 39:33-47:60

1. Dans l'établissement scolaire, assurer le rééquilibrage du trépied 39:33-41:37
2. Un rôle de décideur pour le chef d'établissement 41:37-42:58
3. Le rééquilibrage des droits des individus au bénéfice du collectif 42:58-45:32
4. Redonner espoir en l'avenir : susciter de l'enthousiasme 45:32-47:60